

JUSTICE : UNE VICTOIRE CGT

19 septembre 2018

Prud'hommes : JUSTICE pour les grévistes D'ANGERS

Rappelez-vous, en 2016, la direction de JCDecaux a voulu licencier 4 salariés de l'agence de Nantes, à Angers, en représailles suite à une grève pour les salaires dans l'entreprise. L'Inspection du Travail ayant refusé le licenciement des 2 salariés protégés, les 2 autres salariés ont contesté leur licenciement avec le soutien de leur syndicat CGT.

Par jugements prononcés le 13 septembre 2018, le Conseil de Prud'hommes d'Angers a rendu deux décisions condamnant la société JCDecaux France.

Dans ces décisions, le tribunal dit que les licenciements de Cyril et de Thierry sont privés de « cause réelle et sérieuse ».

JCDecaux est donc condamné à payer respectivement 15000€ et 35000€ à nos camarades à titre de dommages et intérêts.

La société JCDecaux est également condamnée à rembourser à Pôle Emploi les sommes versées à ces salariés injustement licenciés.

Au-delà des réparations financières obtenues, le tribunal confirme que le stratagème mis en œuvre par la direction pour obtenir le licenciement de ces salariés constitue une mesure disproportionnée...

Cyril et Thierry sont maintenant blanchis des accusations extravagantes que la direction a tenté de leur faire porter. Ce n'est que justice !

En tant qu'organisation engagée pour la défense de ses adhérents, la CGT JCDecaux est fière d'avoir contribué à ce succès juridique.

DELEGUE SYNDICAL

CENTRAL CGT

Eric SYLARD

DSC Adjoint

Jean-Pierre VIAUD

Alexandre RAMON

AQUITAINE

Jean-François MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN

Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE

Jean Pierre VIAUD

Sébastien CHESNE

CENTRE

Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR

Emmanuel MASSIMO

Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST

Claude CORE

Patrice DUDRAGNE

IDF NORD

José MAGALHAES

IDF OUEST

Thierry ARCHER

IDF PARIS

Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC

Jean-Christophe RAMOS

Lionel BODO

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES

Jean Marc PAPIE

Gérard CHARPY

MAUREPAS CB

Alexandre RAMON

Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES

Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS

Eric SYLARD

Jean-Paul DUMOULIN

NORMANDIE

Thierry BRUNET

Eric MOYON

PLAISIR CLE ST PIERRE

Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE

Véronique VIGNES

RHONE ALPES

Patrick CHOMAT

Pascal DUPUIS